



ON
A
BESOIN
DE
VOUS !

Découvrez, page 5, le discours de Jean-Henri Compère prononcé le 25 février dernier, lors de l'AG de l'UAS.

Nouveaux membres

“La grande force de l’Union réside dans ses membres, les artistes, les créateurs. Ceux d’hier, d’aujourd’hui mais aussi ceux de demain. Ensemble, nous construisons l’avenir de l’Union, celui des artistes, plus forts que jamais !”



**Vous aussi,
parrainez de nouveaux membres !**

Photocopiez le formulaire d’adhésion qui se trouve dans chaque bulletin en dernière page ou téléchargez-le via notre site. Renvoyez-nous le formulaire complété et signé par l’artiste qui souhaite nous rejoindre, ainsi que par un ou deux parrains eux-mêmes membres depuis minimum un an ! Vous, par exemple ?... Vous pouvez également nous demander des formulaires d’adhésion par fax, par téléphone, par courrier...

www.uniondesartistes.be

Nouveaux membres

Jean-Louis **Sbille**



Jean-Louis Sbille a fait plus de choses, déjà, qu'une vie ne pourrait en contenir. La rumeur court qu'ils doivent s'être clonés pour, l'un se faire auteur et comédien, l'autre clown, le troisième, faire de la télé, le quatrième, des mignons petits livres pour les enfants... Ce n'est pas un homme de lettre et une bête de scène qui rejoignent l'Union des Artistes, c'est carrément un régiment...

On m'assure que tout en prenant des cours de danse et de théâtre, Jean-Louis a étudié la sociologie à l'ULB. Et puis la légende, the Sbille Legend, raconte que deux ans à enseigner les sciences humaines à un public de joyeux ados

suffirent à lui faire voir que ce sont eux qui ont raison, ne voyant pour l'instant aucune raison de faire semblant d'aimer la vie à l'école plus que la vie tout court et qu'il ferait mieux d'aller gérer des chèvres et de subjuguier des poules là-bas loin, près du plateau du Larzac. En plus, c'est vrai. L'histoire en marche et un front commun gallinacés et caprinés le convainc de rejoindre la Révolution des Œillettes au Portugal.

À son retour en Belgique, il rejoint RUPTZ, un groupe d'Art Video et de performances artistiques, un drôle de nom, avouez quand même mais il m'a assuré que Prout et Schtroumpf étaient déjà pris comme label. Il danse, virevolte et retombe sur ses pieds parmi diverses compagnies et finit par produire et animer une salve d'émissions à la radio et à la télévision belge (RTBF) dont les noms restent à jamais gravés dans nos cœurs: marie Clap'sabot, Impédance, Cadence, Heure Exquise de R21, Cargo de Nuit. Il donne aussi un coup de main à quelques chanteurs et de groupes de rock dont il règle les tournées, de festivals en festivals à travers la Belgique.

Il fut l'un des clowns, et non des moindres, de Mario Gonzales, à Paris et il a réglé la dramaturgie de nombreuses mises en scènes du chorégraphe José Besprosvany. Pendant la pause, il a écrit un roman pour ados, puis plusieurs (il y a eu beaucoup de pauses), que lui publient les éditions Mijade : «Les camions de la peur» et, avec l'illustrateur Dominique Maes : «Le château qui avait le hoquet», «La table, les trois chaises et le petit tabouret». Enfin, oui, c'est bien lui, c'est bien ce Jean-Louis Sbille comme s'il y en avait un autre, tiens !, qui a scénarisé et dialogué plus d'un millier de sketches pour «Ici Bla Bla» l'émission RTBF pour les enfants dont certains ont gardé un souvenir ému de cette époque. En plus, dans l'ascenseur qui le menait chez lui, au premier étage, il a écrit et créé des spectacles pour enfants, pour des ados primo arrivants et pour des ados d'écoles difficiles. D'ailleurs, il anime régulièrement des ateliers d'écriture et de lecture, et puis pour finir, Jean-Louis Sbille se délasse de toutes ses activités en écrivant et en incarnant des personnages hauts en couleurs au cinéma et au théâtre. Il donne cours de «Critique des Medias» à la Haute Ecole Ilya Prigogine de Bruxelles. Moi, je serais un média, j'aurais peur...

Jean-Louis et moi... ah, que d'émotions, j'en ai des trémollos dans la voix. C'est un faisceau de rencontres ci et là au hasard des tournages. C'est un pote, un vrai... il ne me fait pas la grimace pour me déconcentrer alors que je dois dire mes lignes et qu'il est de dos. Ça dit tout, non ? Et puis il est drôle...

Il m'a offert son dernier livre paru: «Mamamama» aux éditions Maelström en Bruxelles 2012. Il m'a parlé de ses projets : un truc au théâtre, «Poings Perdus» et puis une série d'albums pour la petite enfance «RIKIKI», illustrée par Nicolas Viot, dont il espère le feu vert d'éditeurs pour la jeunesse... Il m'a même assuré qu'il fera un nouveau spectacle de stand-up en 2013: «Monologue Philosophique de Machine à Laver» ; moi, j'irai le voir, c'est sûr, je l'adore.

Bambina Liberatore

Sommaire

Union des artistes du spectacle

Editorial -----	1
Nouveaux membres -----	3
Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2013 -----	5
Résultat des Collectes petits sabots 2012-2013 -----	17
Berthe Bovy -----	18
Le legs en Duo -----	20
La gratuité dans les théâtres -----	22
Archives de l'Union: appels aux dons -----	23
Création de l'Université Populaire du Théâtre -----	24
Infos utiles -----	25
Hommages -----	26
Avantages offerts et demande d'admission -----	30

Compte-rendu de l'assemblée Générale

25 février 2013

Discours d'accueil de Jean-Henri Compère Président de l'Union des Artistes du Spectacle

Bonjour à tous et bienvenue.

Nous sommes donc tous ici pour faire le bilan de l'année passée. Chose nouvelle, nous allons vous demander, au cours de cette assemblée, en dehors du vote pour les nouveaux administrateurs, de voter certains points, et aussi nous allons vous demander à certains d'entre vous de participer activement au travail de notre bureau, on vous en parlera plus tard.

Pour ce qui est du bilan de l'année, le résultat est un petit peu mitigé. Les choses avancent, mais beaucoup trop lentement à mon goût, et j'en suis en partie responsable car je n'ai pas accordé à l'Union, autant de temps qu'il en aurait fallu pour rendre cette association légère, active, et efficace. Je suis très déçu du manque d'implication de nos membres. Vous me direz, « si tu nous parle ici c'est que tu parles aux convaincus » et bien quitte à choquer un peu, non, tous les présents ne sont pas actifs. En dehors de l'appel à la gastronomie pour le buffet d'aujourd'hui que nous avons lancé et qui a très bien fonctionné - merci à tout ceux qui ont répondu présent - ça reste toujours une galère pour vous demander quelque chose, de participer activement.

Donc, si je devais faire un bilan comptable, je ferais comme ceci :

Dans le passif de nos activités, je vous parlerais de mes déceptions sur la participation de nos membres, des Relâches de l'Union qui sont mortes du manque d'enthousiasme de la grande majorité malgré la collaboration active de certains, souvent les mêmes (je rappelle quand même au passage que ce projet est venu de l'envie de certains de nos membres de se voir plus souvent). Je vous parlerais d'un bulletin qui est souvent vide, alors qu'il représente quand même un outil de communication des membres vers nos membres, on a le projet d'en changer la formule, on vous en parlera plus tard, je vous parlerais aussi de la convention avec comedien.be qui se termine : comedien.be ne retrouvant pas dans notre association ce qu'ils y étaient venu chercher, c'est à dire un contact facilité vers nos anciens.

Côté ni passif, ni actif de la balance, je mettrais le site de l'Union qui est toujours en construction, il est sur le point d'être finalisé. On vous fera savoir quand ce sera fini parce qu'il aura la possibilité d'être une plateforme sur laquelle vous pourrez mettre vos spectacles en avant ; la Fondation Union des Artistes, qui est aussi en voie de finalisation, les statuts sont dans les mains du notaire qui doit les déposer.

Côté actif, le concours d'auteur a très bien fonctionné, beaucoup de textes nous sont parvenus, un premier jury qui a très bien fonctionné, qu'ils en soient remerciés, avec le petit bémol, que nous ne pourrions pas vous donner le résultat aujourd'hui... Affaire à suivre sous peu ! J'ajouterais, comme je l'ai dit un peu plus haut, la satisfaction de savoir que nous aurons à manger tout à l'heure grâce aux plats que nos membres nous ont apportés.

Bilan un peu maigre, j'en conviens et comprenez-moi bien, je m'inclus dans la déception, je n'y ai pas consacré le temps qu'il faudrait, mais avouez que le manque de signe d'intérêt de votre part n'a pas été pour nous des plus motivant.

Mais cessons de nous lamenter et allons de l'avant. Pour ce qui est de l'avenir, nous allons coûte que coûte vous demander de participer, en vous faisant aujourd'hui des propositions auxquelles j'espère vous voir adhérer.

Nous avons, en effet, besoin de vous pour nous proposer des envies de stages, ou pour nous proposer vous-même des stages, on a besoin de collaborateurs pour organiser la prochaine récolte de petits sabots, et pour remplir les différents groupes de travail que nous avons mis en œuvre.

Au chapitre bonnes nouvelles, nous avons été approchés par la fondation Roi Baudouin, chez qui à été constitué un fond destiné, à aider des comédiens, bilingues de préférence, qui auraient besoin d'une aide. Une cellule d'expert est en train de se constituer et j'ai demandé d'en faire partie.

Nous sommes toujours occupé à nous renseigner sur la faisabilité pour l'Union d'être agent artistique de nos membres qui en feraient la demande. Le dossier est compliqué car il demande des compétences et des connaissances que nous ne maîtrisons pas. Nous continuons, avec le festival d'amour de Mons, d'animer une journée rencontre- débat- initiation, la dernière s'est super bien déroulée. Nous allons organiser un stage sur le travail spot radio.

Comme l'appel à la gastronomie a bien fonctionné et que je reste convaincu que nos membres sont toujours dans l'envie de se rencontrer en dehors de l'assemblée, j'ai réfléchi ce matin dans ma voiture à l'idée d'organiser deux fois par an, aux solstices par exemple, à une soirée "auberge espagnole" ? Je propose que ceci soit le premier vote de l'après-midi.

Pour terminer, le conseil à décidé il y a deux ans de proposer un membre d'honneur chaque année, cette année nous allons le proposer à Yolande Moreau, qui en à accepter le principe mais avec qui nous devons trouver une dates qui nous arrange mutuellement. J'avais pensé à aujourd'hui, mais elle n'était pas libre, et je pense lui proposer la date de la journée mondiale du théâtre. Journée à propos de laquelle je vous parlerais un peu plus tard.

Voilà, merci de votre présence, pardonnez ma lassitude et mon léger découragement, et faisons de cette journée un coup de vitamine, en participant activement aux différentes propositions qui vous seront faites aujourd'hui.

Jean-Henri Compère

Bilan et Comptes

Jacques Monseu

Chers amis, chères amies, et néanmoins artistes de l'Union.

Après notre chère Anne qui il y a deux ans, deux ans déjà, prenait la parole à l'AG 2011 pour vous rendre compte du bilan financier de l'Union. Après Bernard Gahide ex-secrétaire-général trésorier, je me vois à cette place pour essayer de succéder à ces deux amis. Bernard a quitté sa fonction pour des soucis personnels, il reste en accord et en parfaite amitié avec tous les administrateurs en particulier et avec l'Union en général.

Comme chaque année, et c'est Anne qui avait imaginé cette innovation, je ne vais pas vous assommer des chiffres mais vous tenir au courant de l'évolution de nos avoirs et de nos débours. Nos actifs immobilisés, immeuble, mobilier et matériel sont pareils, sans problèmes, comme chaque année.

Les comptes détaillés sont consultables en nos bureaux par tout membre qui le désire. Ils ont été approuvés par les vérificateurs aux comptes Renée Fonck et Yves Degen que je remercie chaleureusement ici. Je vais rebondir, si j'ose dire, sur les vérificateurs aux comptes en demandant dans l'assistance qui se propose pour l'année 2013. (Denise Swab et Janine Robiane)

Le remboursement du double précompte immobilier que nous avons dû payer suite à une erreur de l'Administration a été effectué. Après trois ans et beaucoup d'efforts et de temps perdu. Et sans intérêts !

Je suis chargé depuis des années des placements en trésorerie (déposés en dossier-titre à la Deutsche Bank, c'est moins chers que dans les autres banques). Ils restent stables malgré une période chahutée (c'est un euphémisme) à tous les niveaux financiers. Nos avoirs sont placés en bon père de famille donc en obligations avec capital garanti. Nous avons encore des papiers obligataires à 6%. Ce qui ne se trouve plus à l'heure actuelle.

Notre seule source de financement, à part les cotisations et les 2500 € de subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est le bénéfice des petits sabots. Sans couper l'herbe sous les pieds de Colette Sodoyez qui vous parlera de ce sujet tout à l'heure, les petits sabots sont essentiels, sans eux la vie de l'Union s'arrêtera. Cette année écoulée nous pouvons espérer 60.000 € (tous les théâtres n'ont pas encore terminés leurs comptes) loin derrière les 80.000 € d'il y a quelques années...c'est trop peu ou tout juste pour payer les frais de l'Union : nos défenses de la profession sous diverses formes, les dons, les prêts sans intérêts (2 postes qui augmentent !), le salaire du secrétaire, les allocations de décès, de naissance, etc... et surtout les allocations trimestrielles accordées aux moins jeunes qui ont cotisé pendant des décennies et au minimum 20 ans.

Je rebondis pour la deuxième fois pour remercier Frédéric, notre très efficace secrétaire. Son salaire et les charges patronales ont été partiellement et pendant deux ans payés par le plan Win-Win d'Actiris.

Nous avons pensé depuis des années aux solutions de rechange : la tombola de Léon Dony, un pourcentage sur le trésor de guerre réalisé par les entrées dans les théâtres, une augmentation de 50 cents sur les places des spectacle au bénéfice de l'Union, Jean-Michel Vovk et moi avons eu des contacts avec David Michel des Galeries, etc... etc... Rien de concret, rien de sérieux et surtout, rien de durable. Or sans les petits sabots, l'Union pourra encore exister pendant maximum trois ans sur nos réserves, puis encore moins de deux ans en vendant notre bureau et il faudrait en louer un, puis... plus rien, plus d'aide philanthropique ni d'allocations. Rideau. Rideau définitif.

Pour ceux qui me connaissent, c'est pas mon genre d'être pessimiste et on est loin d'être là. Je crois dans les forces vives, la solidarité, le tempérament et les idées innovantes de nos membres. Mais je voulais vous dire deux choses :

- 1°. Les collectes doivent être faites, sauf exceptions rares, par les artistes du spectacle .
- 2°. Ce n'est pas du misérabilisme ou de la mendicité de collecter. Partout je vois fleurir les demandes d'aides et d'argent : Cap 48 à la RTBF, Le Télévie sur RTL-TVI, la Croix Rouge, Amnesty International, les scouts, les SDF, toutes les aides humanitaires, les écoles, etc... presque à l'infini. Hélas !...

Et ce n'est pas ma faute si l'Etat, malgré les impôts et les taxes dingues, ne parvient pas à faire vivre décemment les citoyens et les artistes de sa communauté.

Je vous remercie de votre patience et de votre attention.

Jacques Monseu

Prise de parole Colette Sodoyez

Bonjour à toutes et tous,

Merci à vous d'être présents aujourd'hui. C'est important pour nous !

Mon intervention aujourd'hui est une mise au point sur ce que nous vivons de l'intérieur du conseil d'administration de l'Union des Artistes.

Vous devez comprendre que nous ne pouvons pas être les seuls à faire tourner la machine !!!

Le conseil d'administration est là à votre service pour mettre vos idées en route.

Nous sommes trop souvent confronté à un immobilisme désolant...

Il est difficile pour nous de mettre en place des choses quand on ne se sent pas soutenu.

Les idées ne peuvent pas venir uniquement de nous !

Nous savons tous que nous ne subsistons que par la collecte des petits sabots. Alors, à moins que l'un d'entre vous ait un meilleur plan, nous devons collecter chaque année ! Et là ça devient difficile de vous mobiliser...

Chaque année c'est l'enfer pour trouver des collecteurs. Ce sont toujours les mêmes qui sont présents et disponibles depuis des années.

Ne croyez-vous pas qu'il serait bon d'être un peu plus « pro-actif » ? A partir d'octobre vous pourriez appeler le bureau et proposer vos services... On ne vous demande pas 1 mois de disponibilité. Non, on vous demande 1 soir.....

Il faut, je pense, se reposer la question : « Pourquoi ai-je choisi de me faire membre de cette association ? ». Car nous parlons bien d'une association ! C'est à dire que chacun s'engage à mettre un peu la main à la pâte pour que cette association puisse persister et continuer à aider ceux d'entre nous qui sont vraiment dans l'embarras.

Nous trouvons que l'union n'est pas assez visible au sein du grand public. Nous travaillons sur un spot radio qui a un peu de mal à se mettre en place.... mais on va y arriver !

Une autre idée est d'avoir un stand au FIFF à Namur ou au FIFA à Mons et de pouvoir présenter nos acteurs belges. L'idée est d'avoir un écran tactile sur lequel on pourrait voir les photos, les showreel,... des membres de l'union. C'est un projet et rien n'est encore en place donc si vous avez des idées pour la mise en place de ce projet, vous savez où me trouver.

Pour ça j'avais écrit un article dans le précédent bulletin vous demandant de renvoyer des photos récentes pour remettre à jour le fichier. Vous savez quoi ? J'ai eu 3 réponses sur plus de 550 membres.... Motivant, n'est ce pas ?

Nous avons aussi sollicité votre aide pour compléter des grilles tarifaires.... chouette ! 4 réponses...

Vous comprenez pourquoi c'est difficile. Sans VOUS, sans VOTRE aide, dites vous bien qu'on ne peut RIEN!

Jean-Henri avait proposé que l'union puisse mettre en place des stages donnés par nos membres pour nos membres. Donner un stage c'est offrir un peu de votre temps et de votre expérience.

On cherche des Maîtres de stage !!!

Qui ici dans l'assemblée aurait envie de proposer quelque chose ?

Le stage c'est une invitation, une journée découverte, un partage, une manière de se rencontrer en dehors des AG. Qui se propose ?

« Plus on partage, plus on possède. Voilà le miracle ! »

Léonard Nimoy.

Voilà je termine ici mon intervention. L'Union c'est un beau projet.

Réfléchissez à ce que vous pourriez mettre en place pour faire avancer le schmilblick.

SOYONS ACTIFS ET NON PASSIFS !!!!

Colette Sodoyez

A méditer :

« J'ai remarqué qu'il n'y a que l'Europe seule où l'on vende l'hospitalité. Dans toute l'Asie on vous loge gratuitement ; je comprends qu'on n'y trouve pas si bien toutes ses aises. Mais est-ce rien que de dire : Je suis homme et reçu chez des humains ? (...)

Les petites privations s'endurent sans peine quand le coeur est mieux traité que le corps. »

Rousseau, Les Rêveries du promeneur solitaire.

Prise de parole Pierre Dherte

Chaque année, l'Assemblée Générale de l'Union nous donne l'occasion de jeter un regard derrière nous, de tirer un bilan. Bilan annuel pour chacun d'entre-nous, bilan de l'Union, mais aussi, cette année, un bilan un peu plus personnel étant donné que pratiquement jour pour jour, cela va faire dix ans que j'ai en charge le poste d'administrateur et vice-Président de notre Union. Dix ans que vous m'avez élu ou ré-élu. Comme vous savez, j'ai souhaité rejoindre le CA de l'Union pour y développer notamment l'article 3 de nos statuts, à savoir: « la défense morale des professions de nos membres ». Cela a parfois été difficile mais nous avons toujours été là, répondant présents depuis toutes ces années pour défendre concrètement et du mieux que nous pouvons les différentes professions de nos artistes bien souvent menacées.

Et, pour la première fois dans l'histoire de l'Union, cette tâche a été assumée j'allais dire au quotidien et sans interruption pendant dix années. Ici ET là. Et ce, sous trois présidences différentes et avec un bureau ayant connu de nombreux administrateurs. De plus, depuis le 15 février 2007 nous sommes également agréés en tant qu'ORUA par le gouvernement de la Communauté française pour représenter nos membres en toute légitimité. Nous avons comme mission de rendre un avis sur toute question de politique culturelle relative au secteur des arts de la scène, de l'audiovisuel et du cinéma. Le 15 février 2012, l'Union a été reconduite par la Ministre de la culture pour une période de cinq ans en tant qu'organisation représentative d'utilisateurs agréée (ORUA). On nous refait donc confiance. Il est vrai que ce fameux article 3 de nos statuts a souvent fait «débat» au sein de l'Union depuis des décennies : «Faut-il se substituer aux syndicats ?». «Il faut garder l'église au milieu du village !». «Que chacun tient son especialité et les vaches seront bien gardées». Il nous semble évident que la question ne se pose plus en ces termes aujourd'hui. Il n'y a pas de chasse gardée quand il s'agit de défendre l'intérêt général de nos membres artistes, d'émettre des avis aux ministres, de se concerter avec qui veut : proposer, réfléchir, entreprendre, divulguer, informer, sans tabous ni réserve. Ce n'est pas qu'un droit, c'est surtout notre devoir ! L'Union vise le rassemblement et c'est le moins qu'on puisse attendre de la plus ancienne association d'artistes en Belgique portant un tel nom. Dès lors, comme l'écrivait un de nos présidents à l'Union : *« il ne nous semble pas qu'il y ait un quelconque danger de confusion ou de dispersion des efforts dès l'instant où ceux-ci convergent dans le même sens ... Nous ne serons jamais assez nombreux pour pousser le char trop lourd d'un emploi menacé dans un secteur dont on ne peut dire qu'il soit particulièrement florissant ! ».*

C'étaient les mots d'Eric Pradier, il y a ... vingt-huit ans !! Comme quoi ! Mais encore, notons que cette «défense» dont il est ici question ne se fait pas toute seule, dans notre coin, ou devant notre ordinateur. Elle n'est pas acquise d'office non plus ! Non, elle est le fruit de nombreuses concertations, comptes-rendus, débats, ... souvent paisibles, parfois moins. Débats où finalement l'essentiel est de trouver un dénominateur commun qui convient à chaque partie. Et chaque partie peut avoir de très bonnes raisons d'avoir raison ! Ces débats, nous les avons notamment ici : Le Comité de Concertation des Arts de la scène, actuellement présidé par Martine Renders.

Nous nous réunissons à la Fédération Wallonie-Bruxelles une fois par mois. Le Comité de Concertation du Centre de l'Audiovisuel et du Cinéma, présidé par Frédéric Delcor. Ce comité

se réunit lui aussi à la Fédération Wallonie-Bruxelles une fois par mois; ProSpere, la fédération des créateurs de l'audiovisuel et du cinéma (scénaristes, comédiens, réalisateurs) présidé par Luc Jabon. Nous nous réunissons à la SACD une fois par mois. Et puis il y a aussi toutes les réunions informelles qui se font ici et là, quand nous en avons le temps.

C'est ainsi que nous sommes en contacts réguliers avec la SACD et Frédéric Young, avec des juristes comme Tanguy Rosen ou Serge Birenboom, Jean-Gilles Lowies, ex-administrateur à l'Union chargé de recherches à l'Observatoire des Politiques Culturelles, les syndicats, Gaëtan Vandeplass d'ArtistProjet, Benoît Vreux, directeur du Centre des Arts Scéniques et du Cifas, pour ne citer qu'eux. Parfois, l'un d'entre-nous souhaite monter au combat tout de suite, là, maintenant, car c'est le moment de le faire ou bien parce que les membres de son association se sentent particulièrement fragilisés. C'est ce qui s'est passé l'année dernière quand l'Union a initié un courrier demandant de suspendre sans délai la directive de l'Onem du 19 décembre 2011 et être reçue au plus tôt en consultation dans les différents cabinets ministériels concernés. Nous avons reçu de nombreux témoignages et certains de nos membres se sont retrouvés dans des situations intolérables de précarité. Intolérable pour eux, intolérable pour l'Union des Artistes.

Gaëtan Vandeplass de son côté nous avait lui aussi fait un rapport particulièrement alarmant avec de très nombreux dossiers d'artistes se retrouvant dans «le pétrin». Ce que nous n'acceptons pas, c'est que dans la majorité des cas, l'Onem n'appliquait même pas la loi en vigueur sur notre territoire. Cela devenait intolérable. Ce courrier a été envoyé le 15 février 2012 au Premier Ministre, à la Ministre de la Culture, de l'Emploi ainsi qu'au directeur de l'Onem. La solidarité a très vite joué. Les partenaires de route cités plus haut nous ont tout de suite rejoints et ont immédiatement adhéré à la démarche. C'est ainsi qu'en quelques jours, nous avons réuni huit signatures en plus de la nôtre dont celle de l'ATPS (les techniciens du spectacle), la CTEJ (Théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse), le CCAS (Comité de Concertation des Arts de la Scène), FAS (Fédération des Arts de la Scène), les deux Chambres Patronales de théâtres francophones, l'UPFF (l'Union des Producteurs de Films Francophones), ProSpere (la Fédération des Créateurs de l'Audiovisuel et du Cinéma). Le 22 février 2012, nous recevons une réponse peu convaincante de la Ministre de l'Emploi Monica De Coninck stipulant notamment, je cite: « *qu'en ce qui concerne la circulaire de l'Onem, je (Monica De Coninck) souhaite souligner ... que cela ne comporte aucunement une révision de la législation en vigueur* ». En d'autres termes : « *l'Onem est dans son droit et je la soutiens* ». Bon. Qu'à cela ne tienne. Chacun a continué la pression et la mobilisation au sein de sa propre fédération. ProSpere de son côté, l'Union du sien, la SACD et tous les autres aussi.

Des juristes comme Tanguy Rosen ou Anne Rayet ont porté des dossiers en justice, les syndicats aussi. Nous avons finalement été reçus au Cabinet du Premier Ministre. Nous nous sommes réunis à maintes reprises. J'ai saisi le Comité de Concertation des Arts de la Scène. Bref, une année entière avec de nombreuses actions, des articles dans les médias, du lobbying et j'en passe. Résultat des courses ? Apparemment, il y avait incontestablement plusieurs incohérences notoires dans cette fameuse directive de l'Onem étant donné que depuis la version qui a mis le feu au poudre jusqu'à la dernière en date, le texte a été revu et corrigé sur de nombreux points et à trois reprises. Pour la plupart d'entre-elles, ces corrections vont dans le bon sens que nous souhaitons tous. Et même si la dernière directive en date de janvier 2013 n'est pas parfaite, elle est nettement plus acceptable que les précédentes !

Les conclusions que nous tirons sont les suivantes: - même si la loi sera toujours au-dessus d'une quelconque circulaire de l'Onem, cette dernière n'a plus à mettre les artistes face à des textes dont les directives sont parfois non recevables juridiquement. L'obscurantisme de ces directives administratives complexes, contradictoires et souvent incohérentes met le citoyen dans l'impossibilité de faire valoir ses droits fondamentaux tant ceux-ci sont difficilement perceptibles. L'Onem devrait également veiller à ne pas émettre tant de directives en si peu de temps, et surtout quand celles-ci sont de toute évidence en contradiction les unes par rapport aux autres. Elle devrait enfin veiller à rendre plus transparente sa communication, de manière pro active, vers les premiers acteurs concernés. Cette communication se doit en effet de concerner les fonctionnaires de l'Onem mais aussi - et surtout ? - les artistes à qui celle-ci est censée s'adresser.

Etonnement, la problématique autour de l'Onem a ouvert une brèche sur l'éternel « Statut de l'Artiste ». C'est ainsi que dès mars 2012, nous avons formé un groupe de réflexion avec ProSpere, la FGTB-CGSP culture, la SACD et l'Union des Artistes pour mieux cerner les incohérences actuelles mais surtout développer des pistes de réflexions et des propositions très concrètes sur le sujet. C'est comme cela que nous avons rassemblé nos idées et formalisé nos suggestions à l'adresse des responsables politiques et des autres partenaires du secteur à la Bellone, lors d'une conférence de presse, le 11 mai 2012. Approximativement un mois plus tard, la Ministre Laanan initiait la première réunion de la Plateforme de Concertation des Artistes qui s'est tenue en son cabinet le 29 juin 2012.

Y étaient présents pas moins de trente personnalités représentant pratiquement tout le milieu artistique dans les secteurs des arts de la scène, de l'audiovisuel et du cinéma : délégués techniciens, musiciens de musiques classiques et non classiques, conteurs, comédiens, réalisateurs, scénaristes, auteurs, artistes des arts forains et de la rue, etc. ... Mais aussi les syndicats d'employés et les présidents des chambres patronales francophones des arts de la scène, sans compter la Ministre Fadila Laanan et des représentants de l'administration. Lors de cette réunion, nous avons présenté nos propositions et nos pistes de réflexions respectives et (ou) communes. On y a regretté le fait que le débat se soit centré en grande partie autour du thème du Visa Professionnel alors que d'autres propositions nous semblaient plus urgentes à mettre en place.

Parmi ces propositions, il y en a une qui me tient particulièrement à coeur depuis plus dix ans, depuis les Etats Généraux de la Culture en fait, c'est le Guichet unique des Arts. Voilà, pour toute information utile, visitez notre site où j'ai mis en ligne tous les textes et courriers évoqués dans ce discours».

En allant sur notre site www.uniondesartistes.be, cliquez sur l'onglet «textes utiles à lire autour de l'AG 2013». Vous y trouverez les textes suivants :

au sujet du dossier Onem :

«Onem, circulez, y a rien à voir» - Article de Pierre Dherte, Bulletin de l'Union, décembre 2011
«Courrier initié par l'Union et co-signé par neuf signataires demandant la suspension immédiate de la directive de l'Onem du 19 décembre 2011 et la consultation du secteur»

«Réponse de la Ministre Monica De Coninck au courrier des neuf signataires» - Cabinet de la Ministre, 22/02/12
Article de la RTBF : «Artistes : rien n'a bougé, ça va exploser !» (Pierre Dherthe 27/09/12)
«Avis et recommandations du CCAS» (Pierre Dherthe) pour le Comité de Concertation des Arts de la Scène - CCAS, mars 2013
«Dernière directive de l'Onem : nouveautés et ce qu'il faut savoir». (Pierre Dherthe)

Au sujet du Statut des intermittents :

«Discours et propositions de l'Union des Artistes - Bellone - Conférence de presse, 11 mai 2012» ainsi que les textes des autres participants à la conférence de presse
«Lettre à Fadila Laanan» initiée par Benoît Vreux et co-signée par ProSpere, l'Union des Artistes et la FGTB-CGSP-culture” concernant les devoirs et obligations des opérateurs subventionnés au regard notamment des RPI, de l'article 1bis et des éventuelles sanctions à envisager en cas de non respect de ces nouvelles clauses qui devraient prochainement être inscrites dans les contrats programmes et conventions des opérateurs culturels concernés» - octobre 2012
«Avis et propositions du CNT sur le statut des intermittents» - 17/07/12

Et aussi :

Composition du nouveau Comité de Concertation des Arts de la Scène
Composition du Comité de Concertation de l'Audiovisuel et du Cinéma
Renouvellement pour les cinq prochaines années de l'agrément de l'Union en tant qu' ORUA
La nouvelle convention collective sectorielle qui entrera en vigueur en juillet 2013
Les barèmes
Le Guichet des Arts...

Pierre Dherthe

Nomination de deux vérificateurs *(bilan 2013 en 2014)*

Renée Fonck et Jeannine Rolane

Election des administrateurs

6 postes à pourvoir, 6 candidatures

Jacques Monseu, sortant et rééligible.

Pierre Dherte, sortant et rééligible.

Benoît Joveneau, sortant et rééligible.

Magali Genicq.

Thibaut Delmotte.

Bernard Graczyk.

Membres radiés

Jean-Marie Gelon

Amina Derbaki

Fabrice Schillaci

François Bartels

Etienne Minoungou

Margareth Sitniak

Membres démissionnaires

Paul Emond

Bernard Damien

Membres décédés

Jacques Monseu :

J'ai le pénible devoir de vous faire part des noms des membres décédés en 2012.

Je vous prie de bien vouloir vous lever et d'observer une minute de silence en l'honneur de nos membres disparus.

André Clarence	Catherine Dery
Raymond Lescot	René Hainaux
Marie-Suzanne Dupont Nergal	Robert Longe
Pierre Gilmar	Yvonne Garden
Raoul Guillet	Sébastien Radovitch
Julot Verbeeck (<i>membre d'honneur</i>)	

Nouveaux membres

Simon Willame	Eleonore Meeus
Guy Theunissen	Nathalie Willame
Pascal Charpentier	Arnaud Crevecoeur
Olivier Darimont	Frédéric Kusiak
Stanny Mannaert	Marie-Jo Vanriet
Muriel Bersy	Salsano Laetitia
Claude Semal	Gauthier de Fauconval
Bouzouk	Stéphanie Mangez
Emilie Guillaume	Manon Ledune
Thibaut Delmotte	Beatriz Flores Sylva
Laetitia Reva	Matthieu Meunier

Naissances

Maxime	28 juillet	fils de Muriel Delaunoy et Xavier Dujardin
Eliséo	29 juillet	fils de Isabelle Kennes et Mattéo Segers
Valentine	23 septembre	fille Fabienne Vanderick et Marc Fannes
Noam	19 novembre	fils de Laurence Lamy et Pascal Laurent
Jannah	22 novembre	fille de Catherine Couchard et Fabien de Tournay
James-Alexandre	10 décembre	fils de Julie Basecqz et John Rolin

Questions/Réponses - Divers

Q: Sanctions pour les théâtres qui passent par Smart. Que dire pour le Théâtre National qui passe une annonce sur comedien.be pour trouver des figurants bénévoles.... ?

R: On peut agir et réagir à ça. Il faut donner l'info pour qu'on puisse la diffuser.

Q: Site de l'Union et page Facebook : Quelle est la différence ?

R: Avec le site on veut faire des newsletters. L'Union a débloqué de l'argent pour ça.

Denyse dit qu'elle ne téléphone pas aux gens de province pour les sabots car c'est trop loin pour eux.

Q: Pourquoi ne pas demander aux étudiants du Conservatoire pour les sabots ?

R: Non ! Car on est assez de membres et il faut avoir confiance aux gens qui le font.

On pourrait faire « la brocante de l'union ». L'argent reviendrait à l'union.

Le bulletin coûte 6000€/an. Il est parfois maigre. Passerions-nous à un format bi-annuel ?
La majorité des membres est d'accord avec cette proposition.

Colette propose de créer un groupe de travail qui s'occupera d'organiser les collectes dans les théâtres demandeurs : Pierre Plume, Magali Genicq et Bernard Graczyk se proposent. Jean-Henri propose de faire un recensement des "parrains/marraines" de l'Union : Renée Fonck et Victor Sheffer se proposent.

Vu le peu de succès rencontré par les *relâches de l'Union*, Jean-Henri propose un nouveau format: **Les Solstices de l'Union** sous la forme de soirées/auberge espagnole deux fois par an où les membres pourraient se rencontrer en toute convivialité: La majorité des membres présents vote est d'accord.

Résultat de l'élection des administrateurs

89 votants (dont 33 procurations)

Jacques Monseu, avec 83 voix

Pierre Dherte, avec 76 voix

Benoît Joveneau, avec 71 voix

Thibaut Delmotte, avec 77 voix

Magali Genicq, avec 82 voix

Bernard Graczyk, avec 76 voix.

sont élus administrateurs pour trois ans :

Compte-rendu du Conseil d'administration du 25 février 2013

Constitution du nouveau bureau de l'Union des Artistes du Spectacle :

Président : Jean-Henri Compère

Vices-présidents : Bernard Marbaix, Jacques Monseu, Pierre Dherte

Administrateurs : Colette Sodoyez, Carinne Delvaux, Magali Genicq, Jean-Michel Vovk, Benoît Joveneau, Thibaut Delmotte, Stéphane Ledune et Bernard Graczyk.

Collecte des petits sabots de Noël

Saison 2012-13

Théâtres	Recettes
Théâtre Royal de la Monnaie	11325,54
Théâtre Royal du Parc	10731,43
Atelier Théâtre Jean Vilar	10452,00
Théâtre le Public	7804,62
Comédie Claude Volter	5897,45
Théâtre National	4393,33
Théâtre en Liberté (au Théâtre de la Place des Martyrs)	4280,44
Théâtre Royal des Galeries	2300,67
Wolubilis	1960,00
ABCD	1837,57
Le Rideau de Bruxelles	1738,28
Théâtre Loyal du Trac (au Théâtre de la Place des Martyrs)	1472,17
Cellule 133 / La Louvière	1251,00
La Comédie de Bruxelles	non communiqué
Les Riches Claires	474,00
Théâtre Varia	382,02
Théâtre Royal de Namur	859,79
Les Amis du Parc	268,57
Messe des Artistes à la Cathédrale St-Michel	241,45
Théâtre de Poche	200,00
Marion	160,00
Espace Bernier	121,22
Théâtre Royal de Toone	55,00
TOTAL provisoire	68206,55

Un tout grand merci à tous les collecteurs, collaborateurs, caissiers et autres responsables de collecte des Petits Sabots. Vous faites un travail formidable, essentiel pour la poursuite de notre activité philanthropique.

Berthe Bovy, une célébrité wallonne

Jeannine Rolane



C'est à Cheratte (commune de Visé) qu'elle voit le jour le 6 janvier 1887. Théophile, son papa poète et militant, est l'auteur du "chant des Wallons" (1900). Père peu ordinaire, il n'hésite pas à encourager sa fille vers le théâtre. Convenez que c'est rare ! Les parents n'ont-ils pas plutôt tendance à éloigner leur progéniture d'une activité considérée comme hasardeuse ?

Ainsi stimulée, Berthe s'inscrit au Conservatoire de Bruxelles. Au soir de la vie, elle racontera au cours d'une interview, comment, adolescente, elle a forcé la porte de la loge de Sarah Bernhardt et comment son audace sera payante puisque, grâce à la célèbre comédienne, elle poursuivra l'étude des arts de la scène au Conservatoire de Paris.

Nos membres, parmi les plus anciens, se souviendront que c'est pour Berthe Bovy que Jean Cocteau écrit "La voix humaine". Elle sera la 359e sociétaire honoraire de la Comédie Française. A 90 ans, elle décède à Montgeron, pas loin de Paris le 26 février 1977. Sa tombe se trouve à Liège au cimetière de Sainte-Walburge.

En 1944, elle est en tournée en Belgique. L'heure fixée par le gala s'explique sans doute par la guerre et les contraintes des couvre-feux. Le "Journal de Charleroi" des 4 et 5 mars publie l'article suivant signé Henri Daloze :

GALA BERTHE BOVY AU COLISEUM

Un gala de comédie un vendredi à 5 heures de l'après-midi, c'est une entreprise quelque peu risquée et il ne faut pas s'étonner si le public est plutôt clairsemé dans la vaste salle du Coliseum (1). Il n'y a là que les amateurs de bon théâtre et il faut avouer que ça ne fait pas beaucoup de monde.

Quand nous pensons aux galas d'avant guerre, quelle différence ! Il est vrai qu'alors on y venait en voiture et que c'était l'occasion d'exhiber de coûteuses toilettes de soirée et des bijoux de prix plutôt que de venir écouter des artistes de choix. C'est ce que nos bons bourgeois appelaient "raffoler de théâtre" ! Sourions...et glissons.

Berthe Bovy, sociétaire de la Comédie Française, nous offre tout d'abord une magnifique interprétation de "Poil de carotte", l'âpre pièce en un acte de Jules Renard. Elle y est unique, vivant psychologiquement la vie de son personnage qu'elle a merveilleusement compris. Puis, elle interprète, avec comme seul partenaire un téléphone muet, cette pathétique fantaisie de Jean Cocteau : "La voix humaine". Au milieu d'un sobre décor et d'un goût parfait, elle vit ce calvaire de l'amante délaissée qui, une dernière fois, parle, par fil, à son amant. Quel art des intonations, des gestes, des attitudes ! Mais c'est dans les poèmes de Franc-Nohain, de La Fontaine, de Verlaine et surtout dans "La jasante de la vieille" de Jehan Rictus, que l'éminente sociétaire donne la mesure de son art. Par la seule magie de sa voix, de sa mimique, sans décors, sans accessoires, elle fait passer un souffle de tragédie dans la salle envoûtée.

Berthe Bovy, sociétaire de la Comédie Française, nous offre tout d'abord une magnifique interprétation de "Poil de carotte", l'âpre pièce en un acte de Jules Renard. Elle y est unique, vivant psychologiquement la vie de son personnage qu'elle a merveilleusement compris.

Puis, elle interprète, avec comme seul partenaire un téléphone muet, cette pathétique fantaisie de Jean Cocteau : "La voix humaine". Au milieu d'un sobre décor et d'un goût parfait, elle vit ce calvaire de l'amante délaissée qui, une dernière fois, parle, par fil, à son amant. Quel art des intonations, des gestes, des attitudes !

Mais c'est dans les poèmes de Franc-Nohain (2), de La Fontaine, de Verlaine et surtout dans "La jasante de la vieille" de Jehan Rictus (3), que l'éminente sociétaire donne la mesure de son art. Par la seule magie de sa voix, de sa mimique, sans décors, sans accessoires, elle fait passer un souffle de tragédie dans la salle envoûtée.

Berthe Bovy, une toute grande artiste.

Jeannine Rolane

1. Construit en 1924. (Charleroi, rue de Marchiennes)

2. Maurice Etienne LEGRAND, dit Franc-Nohain. Corbigny 25-10-1872 – Paris 18-10-1934.

3. Gabriel RANDON, dit Jehan Rictus. Boulogne-sur-mer 23-9-1867 – Paris 6-11-1933.

Le legs en duo

Jacques Monseu



D'une façon totalement honnête et légale, voici un moyen de léguer davantage à vos héritiers et de faire un don à l'Union des Artistes.

Vous n'avez pas d'enfants ni de conjoint, vous désirez soutenir notre association et faire un dernier cadeau lors de votre départ et ce, SANS LESER VOS HERITIERS.

Le legs en duo permet, légalement, comme vous le montrent les exemples ci-dessous, de profiter d'un avantage fiscal non négligeable.

Exemple 1 :

Vous souhaitez léguer à votre nièce une somme de 100.000 euros. Les droits de succession dont elle devra s'acquitter se montent à 42.500 euros. Il lui reste 57.500 euros.

Vous léguerez par le biais d'un legs en duo 100.000 euros à l'ASBL Union des Artistes avec pour elle l'obligation de verser à votre nièce la somme de 57.500 euros et de s'acquitter de tous les droits de succession (les siens et ceux de votre nièce)
Les droits de succession à payer seront de 31.875 euros.
Reste pour l'Union 10.625 euros

Rien ne vous empêche même de favoriser votre nièce au détriment de l'Union. Si vous demandez que votre nièce reçoive 60.000 euros.
Droits de succession payés, il restera 7500 euros pour l'Union.

Exemple 2 :

Vous souhaitez léguer à une amie (ami) avec laquelle vous n'avez aucun lien de famille la même somme de 100.000 euros. Elle devra s'acquitter de 50.000 euros de frais de succession.

Par le biais du legs en duo, si vous lui attribuez les 50.000 euros qu'elle aurait touché et 50.000 euros à l'Union, les droits de succession s'élèveront à 32.000 euros.

Les droits payés, il restera à l'Union 17.500 euros.

QUE FAIRE POUR REALISER CE LEGS EN DUO ?

Consultez votre notaire et faites un testament. Il pourra vous faire les simulations précises pour votre cas. Les taux utilisés ci-dessus sont sujets à fluctuation et varient également en fonction des Régions mais dans tous les cas, il s'agit d'une opération rentable.

Ce type de legs a une influence sur ce que recevront vos héritiers réservataires (descendants, ascendants, conjoint) et loin de moi l'idée de vous inciter à léser vos proches ! Mais, il y a des situations où, pour des motifs qui leur sont personnel, certains souhaitent voir une partie de leur héritage prendre une autre voie que la voie habituelle.

Et n'ayez pas peur, rédiger son testament n'a jamais fait mourir personne.

Bien amicalement,

Jacques Monseu

La gratuité dans les théâtres

Depuis décembre 2011, le conseil d'administration (ne reculant devant aucun défi) contacte les différents théâtres subventionnés pour leur proposer, sous condition, la gratuité pour nos membres.

Voici comment les choses se déroulent : vous vous présentez, sans réservation au guichet à l'entrée, vous présentez votre carte de membre de l'Union des Artistes du Spectacle (en ordre de cotisation !), vous serez inscrit sur une liste d'attente. Si au moment de fermer les portes de la salle, des places sont disponibles, vous entrez gratuitement. Voilà, c'est aussi simple que ça. (Attention, des conditions particulières s'appliquent dans certains théâtres - voir ci dessous)

La carte de membre est donc indispensable ! N'hésitez pas à contacter Frédéric Van Linthout au bureau de l'Union pour en demander une copie si vous l'avez égarée... Cette carte vaut plus qu'une réduction !...

Voici la liste des théâtres participant actuellement à notre action.

- Le Théâtre de la place des Martyrs
- Le Théâtre de la Balsamine
- Le Théâtre de Namur
- Le Théâtre de Poche
- L'Atelier Théâtre Jean Vilar (*)
- La Comédie Claude Volter
- Le Théâtre 140
- Le Théâtre Le Public
- Le Théâtre Royal du Parc
- Le Rideau de Bruxelles
- Le Théâtre Varia (*)

Pour les autres théâtres, on ne désespère pas de leur faire changer d'avis. :)

() Conditions particulières :*

Théâtre Jean Vilar : réservation préalable indispensable.

Théâtre Varia : Les exonérations pour les membres de l'UAS ne sont valables que sur la première semaine de représentation et ne concernent que les créations. En dehors de la première semaine : réduction du prix d'entrée à 5 €. Pas de places exonérées sur les accueils et sur les reprises. Les personnes qui accompagnent les membres ont droit à une place à 8 € sur l'ensemble des spectacles. La carte de membre UAS donne droit à une place à 5 € sur tous les spectacles autres que les créations.

Archives de l'Union

Appel aux dons...

Le “*Fond Union des Artistes du Spectacle*” est en cours de réalisation aux **A.M.L.** (Archives et Musées de la Littérature) à la bibliothèque Royale .

Dans ce cadre, les archives de l'Union vont être transférées aux **A.M.L.** pour y être conservées, répertoriées et dans un second temps **numérisées** en vue d'être accessibles et consultables en ligne par le public mais aussi les chercheurs.

Nous sommes à la recherche de tout type de document pouvant représenter le patrimoine artistique belge (théâtre, art lyrique ...) (photos, brochures, affiches, livres, programmes, maquettes etc...)

Si vous possédez ce type de document et que vous souhaitez en faire don à l'Union, faites-le nous savoir ... Vous pouvez les déposer au bureau de l'Union pendant les heures de permanence .

Les lundi, mardi et jeudi de 10h à 14h.



Création de l'Université Populaire du Théâtre

Pour ceux qui ne sont pas au courant, je vous informe que les lundi 4 et mardi 5 mars 2013, Michel Onfray et Jean-Claude Idée ont créé l'Université Populaire du Théâtre dont les principes de base sont:

la gratuité

la liberté

l'ouverture à tous

l'absence de diplôme

et l'exigence.

Les deux premiers jours ont été éblouissants avec l'explication du pourquoi, de la synthèse et des buts de l'association par Jean-Claude Idée et par deux véritables cours de philosophie par Michel Onfray (je manque peut-être d'objectivité Michel Onfray est un des écrivains vivants que je préfère et un des ses livres est dans mon top 6 !).

De mai à juin il y aura beaucoup de manifestations, principalement des lectures-spectacles à Argentan en Normandie, au théâtre 14 à Paris et dans de nombreux lieux à Bruxelles.

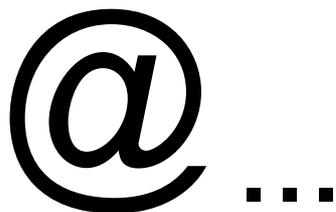
Contacts:

MET - Magasin d'Écritures Théâtrales
Avenue Hugo Van Der Goes, 120
1160 Bruxelles

+ 32 (0) 2 539 15 71
metasbl@yahoo.fr

A bientôt.
Très amicalement

Jacques Monseu



Le site internet :

www.uniondesartistes.be

Dorénavant vous pourrez joindre l'Union des Artistes du Spectacle à l'adresse électronique suivante :

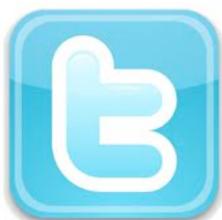
info@uniondesartistes.be

(Merci de nous signaler tout changement d'adresse mail via cette adresse)



Le groupe Facebook
Union des Artistes du Spectacle
réservé aux membres.

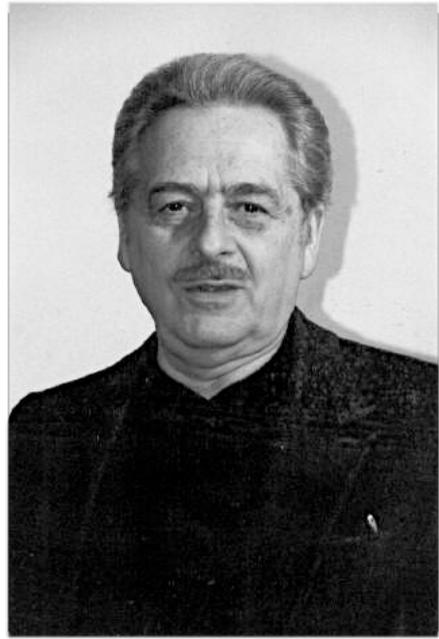
Le profil Facebook
Artistes du Spectacle
ouvert à tous.



Le compte Twitter
@UnionArtistesBE

Sébastien Radovitch

Hommage



Prévenu la veille grâce à une intervention de Suzanne Vanina, je me suis rendu tôt le matin sur les hauteurs du cimetière de Saint-Gilles au-dessus du Crématorium .

Dans le vent violent de ce froid et lugubre matin de décembre, nous nous sommes réunis pour rendre un dernier hommage à Sébastien. Dans l'assistance, il y avait son frère qui vit au Canada, quelques amis comme Sébastien venus en Belgique de Roumanie en 1962, un prêtre orthodoxe. Et moi-même qui représentait l'Union .

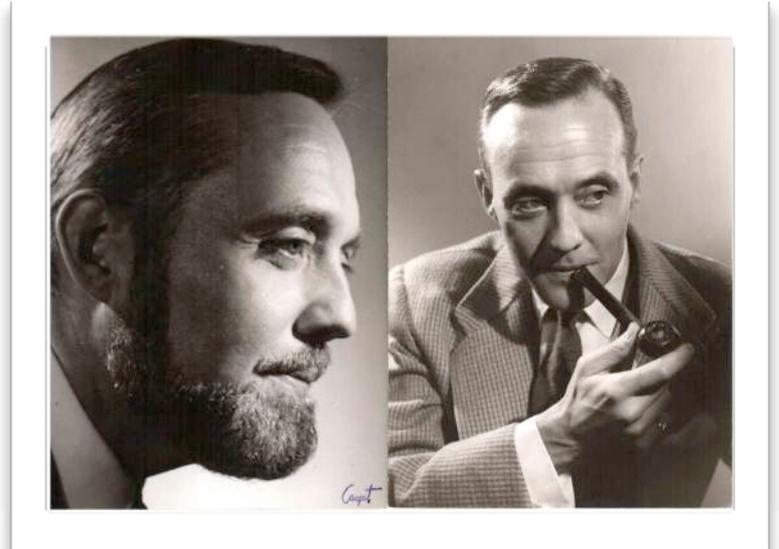
Cérémonie sobre qui prenait une coloration surnaturelle et dramatique devant le cercueil sur lequel étaient posés, selon la tradition, un gâteau ,une bouteille de vin et des bougies dont les flammes s'éteignaient .

Tristesse et interrogation. Un membre nous quitte.

Jacques Monseu.

Raoul Guillet

Hommage



Mon père, Raoul Guillet, est décédé le 10/12/2012. Pendant plus de 20 ans entre 1950 et 1973 il a partagé son temps de comédien entre Bruxelles, Genève et Paris sur les plateaux de Télévision et au théâtre. Bruxelles est une ville qu'il affectionnait particulièrement et qui a beaucoup compté pour lui. Il a joué : au Théâtre des Galeries, au Molière chez Georges Jamin, au Rideau chez Claude Etienne.

Il aimait beaucoup ce théâtre pour sa taille « intimiste », ce qui lui permettait d'être proche des spectateurs. On a pu le voir interpréter différents rôles comme celui d'Andrew Crocker Harris dans « la Version Browning », de TERENCE RATTIGAN, Astrov dans « Oncle Vania » de Tchekhov. Il a joué également dans « Tout pour le mieux » de Pirandello avec Marianne Lecène, mise en scène de Coldofy au Molière., « L'Affaire Pinedus » de P Levi au Rideau, « Ivanov » au Rideau avec Jacqueline Bir, mise en scène de Pierre Laroche.

« L'Eternel Mari » de Dostoïevsky avec André Berger, dans une adaptation de Jacques Mauclair au Rideau pour lequel il a reçu l'EVE du théâtre en 1963 en même temps que Gisèle Oudart. Il a été particulièrement touché de cette reconnaissance qu'il a vécu comme une sorte « d'adoption » par le public belge.

Olivia Guillet

Triomphe de Raoul Guillet

dans notre précédent spectacle

“ La Version Browning ”

On sait avec quelle perfection Raoul Guillet incarne le vieux professeur désabusé et plus sensible qu'il ne voudrait le paraître. Il y a là une rencontre merveilleuse entre un tempérament d'acteur et un rôle, rencontre qui a de nouveau été sanctionnée par d'interminables applaudissements.

(Le Soir.)

La pièce de Terence Rattigan est une manière de miracle théâtral : tous les éléments du mélodrame y semblent rassemblés comme à plaisir et pourtant, elle est poignante et d'une merveilleuse sûreté psychologique. Si la pièce fait appel à des éléments mélodramatiques, ceux-ci sont purement extérieurs. Pour le reste, l'action tout entière est conduite avec une maîtrise, une pudeur et une retenue admirables.

Raoul Guillet vit avec une sincérité extrêmement émouvante le personnage du professeur. Son interprétation sensible et délicate fit l'objet d'une longue ovation tout à fait méritée.

(La Cité.)

On ne saurait dissocier la qualité de l'œuvre de la merveilleuse résonance que lui donne son principal interprète. Mais la pièce, pour être simple, n'en est que plus captivante. Et si Terence Rattigan frôle par endroits le mélodrame, il évite d'y tomber grâce aux demi-teintes, aux nuances, à la vérité humaine de l'action et des dialogues.

Le personnage de Crocker-Harris a trouvé en Raoul Guillet un interprète idéal. On sent dès la première minute de son entrée en scène avec quelle complicité, quelle tendresse, quelle compréhension profonde le comédien s'est imprégné de son rôle, avec quelle intelligence, quelle pudeur et quel art il en rend toutes les facettes.

(La Libre Belgique.)

Pour « La Version Browning » c'est une pièce que j'aime. Axée sur le drame, voire la tragédie d'un homme de talent, riche de vie intérieure, mais dont les manifestations sont gauchies par une congénitale inaptitude à s'exprimer, c'est une pièce discrète et feutrée. Mais ce que laisse deviner ses demi-teintes me bouleverse, je l'avoue. Une pièce, naturellement, ne vit pas, et son message ne passe point la rampe sans interprètes de qualité ayant saisi les moindres nuances. Ceci est le cas pour M. Raoul Guillet, qui est d'ailleurs le créateur, en langue française, du personnage de cet émouvant professeur Crocker-Harris, si sensible, bon, généreux en son fond, avec un grand besoin d'être aimé, mais qui ne réussit, hélas, qu'à glacer autrui.

Je croyais que M. Guillet avait atteint aux limites humaines du rôle. Ce remarquable comédien, à la fois intelligent, sensible et pudique, vient de s'y dépasser lui-même.

(La Lanterne.)

Conseil d'administration

Après les élections de l'Assemblée Générale du 25 février 2013 et du Conseil d'Administration du 25 février 2013

Président : Jean-Henri Compère (2012-2015)
Rue Vandeweyer, 69 02/242 97 78
1030 Bruxelles jhcra@linkline.be 0479/64 69 60

vice-Présidents :

Jacques Monseu (2013-2016)
Bd G. Van Haelen, 43 02/346 56 29
1190 Bruxelles jacquesmonseu@hotmail.com 0477/50 07 46

Pierre Dherte (2013-2016)
Rue Isidore Verheyden, 10 02/514 09 43
1050 Bruxelles pierre@dherte.com 0475/55 40 61

Bernard Marbaix (2012-2015)
Avenue d'Auderghem, 304 02/649 77 21
1040 Bruxelles bernardmarbaix@gmail.com 0496/96 42 90

Secrétaire Général Trésorier:

à déterminer

Administrateurs: Bernard Graczyk (2013-2016)
Chemin Avijl,28 02/374 08 97
1180 Bruxelles bernardgraczyk@hotmail.com 0473/84 75 04

Benoît Joveneau (2013-2016)
Rue Longue Vie, 42 02/513 61 22
1000 Bruxelles benoit.joveneau@gmail.com 0484/16 44 00

Stéphane Ledune (2012-2015)
Rue Molensteen, 50
1180 Bruxelles stephane.ledune@gmail.com 0479/27 33 07

Carinne Delvaux (2011-2014)
Avenue de Broqueville 97 bte 12 02/770 14 79
1200 Bruxelles carinnedelvaux@base.be 0494/08 78 18

Jean-Michel Vovk (2011-2014)
Rue Van AA, 44 02/648 59 23
1050 Bruxelles vovk@scarlet.be 0486/21 18 11

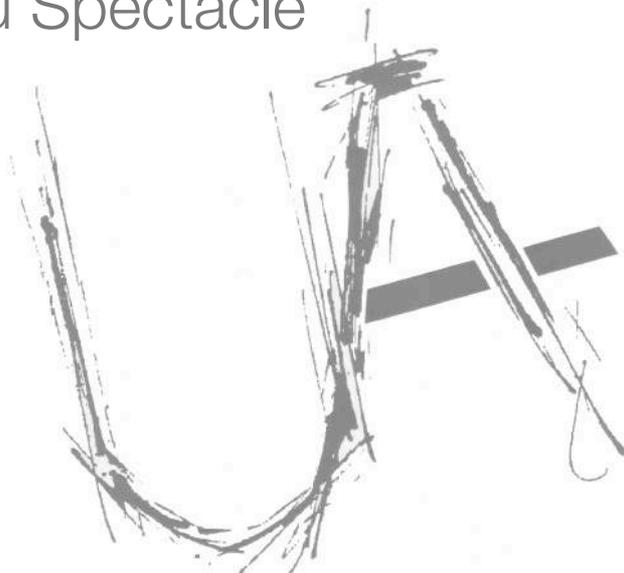
Colette Sodoyez (2011-2014)
Avenue de Beersel 107 02/343 48 35
1180 Bruxelles colettesodoyez@live.fr 0496/21 47 02

Magali Genicq (2013-2016)
Avenue ducpétiaux, 148/9 0496/51 44 75
1060 Bruxelles magaligenicq@hotmail.com

Thibaut Delmotte (2013-2016)
Rue Charles Van Lerberghe, 17 0486/684 902
1030 Bruxelles lthdelmotte@gmail.com

Union des Artistes du Spectacle

Avantages offerts



Avantages offerts par l'Union des Artistes :

(Avantages accordés sur demande écrite aux membres affiliés depuis un an minimum et en règle de cotisation)

1. Allocation de naissance
186 € par enfant.
Document à fournir :
photocopie de l'acte de naissance. La demande doit parvenir à l'Union dans un délai maximum de 6 mois.

2. Allocation de décès
496 € en cas de décès d'un membre aux héritiers directs OU à la personne qui assume les frais de funérailles. Documents à fournir : photocopies (acte de décès et frais funéraires).

3. Allocations trimestrielles après un minimum de 20 ans de présence à l'Union :

- de 65 à 69 ans (95 €)
- à partir de 70 ans (115 €)

Document à fournir :
photocopie de la carte d'identité. Dans tous les cas, indiquer le numéro de compte bancaire sur lequel

Sous certaines conditions :

1. Intervention dans les frais de maladie, d'hospitalisation, de prothèse, ...
2. Prêts d'argent sans intérêt.
3. Conseils juridiques relatifs à la profession assurés par Maître Evelyne Esterzon (première consultation gratuite, après approbation du conseil d'administration).
4. Dons en argent et aide dans les cas graves.

Depuis 2012,

accès gratuit dans les théâtres

sur présentation de la carte de membre. (voir conditions)

De plus :

Depuis 2007, l'Union est agréée par le gouvernement de la Communauté française en tant qu'ORUA (Organisation Représentative d'Utilisateurs Agréée). Nos administrateurs assurent la défense morale de vos professions dans plusieurs instances officielles de décision et de concertation.

D'autre part, l'Union s'efforcera, dans la mesure du possible, de vous donner les renseignements ou d'orienter les recherches qui vous seraient nécessaires pour toute démarche utile à l'exercice de votre métier.

La qualité de membre permet d'être repris dans le fichier Cinéma-TV que l'Union met en permanence à la disposition de tous les employeurs intéressés.

Demande d'admission

Union des Artistes du Spectacle



Questionnaire d'adhésion :

Pseudonyme :-----

Patronyme :-----

Prénoms :-----

Lieu et date de naissance :-----

État civil :-----

Nationalité :-----

Nom & prénom de l'époux(se) :-----

Activité dans le spectacle :-----

Date des débuts :-----

Adresse :-----

Téléphone :-----

Fax :-----

Portable :-----

Courriel :-----

N° de compte bancaire :-----
(IBAN)

Questionnaire pour notre fichier :

Couleur des yeux :-----

Couleur des cheveux :-----

Corpulence :-----

Taille :-----

Sports pratiqués :-----

Langues parlées couramment :-----

Autres aptitudes spéciales :-----

Observations : (détails complémentaires que vous aimeriez faire connaître)

Je certifie par la présente que les informations ci-jointes sont exactes et actuelles

Signature du candidat:-----

Parrainage : 1 ou 2 membre(s) de l'Union depuis un an au moins.
(Le parrain certifie que le candidat est professionnel)
Le nom en MAJUSCULE et la signature :

Joindre :

- **1 photo d'identité** pour la carte de membre,
- **1 photo de qualité** pour le fichier,
- **1 C.V.** avec les rôles principaux joués, le nom des metteurs en scène ou réalisateurs ainsi que des théâtres ou productions cinématographiques, lyriques, musicales ou chorégraphiques.

*En sollicitant mon admission à l'Union des artistes en qualité de membre effectif, je m'engage à payer ma cotisation au début de chaque année (soit 25 €) sur le compte **BE57 0000 2071 3035** et à me conformer aux statuts qui régissent l'Association.*

Envoyez votre demande à :

UNION DES ARTISTES DU SPECTACLE

Rue Marché aux Herbes, 105/33 - Galerie Agora
1000 Bruxelles

Tél. & Fax : 02/513.57.80 - GSM : 0474/38.21.00

Courriel: info@uniondesartistes.be

Site Internet : <http://www.uniondesartistes.be>